AR Prefecture

017-251710398-20221209-2022DEC009-DE Reçu le 16/12/2022

REPUBLIQUE FRANCAISE

Syndicat Mixte FORUM DES MARAIS ATLANTIQUES

Numéro SIRET: 25171039800016

POSTE COMPTABLE: Trés. Rochefort et Banlieue M.

M14

DECISION MODIFICATIVE voté par nature

BUDGET DM 2 - DM 2

ANNEE 2022

DM 2 DM 2 017-615-011010101020202009-DE Recultion 100101020202009-DE

SOMMAIRE

Pages	
	I. Informations générales
	A - Informations statistiques, fiscales et financières
	B - Modalités de vote du budget
	II. Présentation générale du budget
	A1 - Vue d'ensemble - Sections
	A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres
	A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	
B2 - Balance générale du budget - Recettes	
III. Vote du budget	
	A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses
	A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes
	B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses
	B2 - Section d'investissement - Détail des recettes
	B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

IV. ANNEXES		San obje
A - Eléments du bilan		Х
A1 - Présentation croisée par fonction	Х	
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	X	
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	X	
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Х	
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	X	
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	X	
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de répartition de l'encours	X	
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	X	1
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Х	
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	X	
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	X	
A4 - Etat des provisions	X	
A5 - Etalement des provisions	Х	
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	Х	
A7.1.1 - Etat des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Section de fonctionnement	X	
A7.1.2 - Etat des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Section d'investissement	X	
A7.2.1 - Etat de la répartition de la TEOM - Section de fonctionnement	X	
A7.2.2 - Etat de la répartition de la TEOM - Section d'investissement	×	
A8 - Etat des charges transférées	×	
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	X	
B - Engagements hors bilan		×
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	×	
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	X	
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	X	
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	X	
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	X	
B1.6 - Etat des engagements reçus	X	
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	×	
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	X	
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	X]
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Х	
C - Autres éléments d'informations		\
C1 - Etat du personnel	Х	
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	X	

Decision modificative n°2 017-251710398-20221209-2022DEC009-DE Reçu l<u>e 16/12/2022</u>

SOMMAIRE

IV. ANNEXES	Jointes	Sans
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement C3.2 - Liste des établissements publics créés	X	
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	x x	
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe D - Décisions en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures	X	х
D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes D2 - Arrêté et signatures	X X	

DM 2 - DMAR Prefecture Décision modificative n°2 2022DEC009-DE		
Décision modificative n°2		DECISION MODIFICATIVE
1 - INFORMATIONS G	ENERALES	
INFORMATIONS STATISTIQUES, FIS	SCALES ET FINANCIERES	A
Informations statis	stiques	Valeurs

Potentiel fiscal et	Potentiel fiscal et financier (1)		Moyenne nationale du	
Fiscal	Financier	(population DGF)	potentiel financier par habitants de la strate	
0,00	0,00	0,00	0,00	

	Informations financières - ratios (2)		Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	-	
2	Produits des impositions directes/population		
3	Recettes réelles de fonctionnement/population		
4	Dépenses d'équipement brut/population		
5	Encours de dette/population		
6	DGF/population		
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)		
8	Dépenses de fonct. et remb. de la dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)		
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)		1
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)		

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies,

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L.2313-1, L.2313-2, R.2313-1, E.2313-1 de CGCT).

Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R.2313-7, R.5211-15 et R.5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

⁽¹⁾ il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant

DM 2 - DMAR Prefecture 01 Pégision modificative 0°22022DEC009-DE Reçu le 16/12/2022 I - INFORMATIONS GENERALES I MODALITES DE VOTE DU BUDGET B

 I - L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature : - au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement, - au niveau du chapitre pour la section d'investissement, - avec les chapitres "opérations d'équipement" de l'état III B3, - sans vote formel sur chacun des chapitres.
La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :
II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement".
III - Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).
iV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget cumulé de l'exercice précédent.

V - Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif

N-1.

DM 2-DMAR Prefecture 01 Pégision modificative 0°2 2022DEC009-DE Reçu le 16/12/2022

II - PRESENTATION GEN	RALE DU BUDGET	u
VUE D'ENSE	EMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

	FONCTIONNEMENT					
		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT			
V 0 T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	252 050,00	86 825,06			
	+	+	+			
R E P O	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)					
R T S	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)		165 224,94			
	=	=	=			
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	252 050,00	252 050,00			
		INVESTISSEMENT				
		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT			
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)					
O T E	VOTES AU TITRE DU PRESENT	D'INVESTISSEMENT	D'INVESTISSEMENT			
O T E	VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	D'INVESTISSEMENT 26 470,00	D'INVESTISSEMENT 26 470,00			
O T E	VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068) + RESTES A REALISER (R.A.R.) DE	D'INVESTISSEMENT 26 470,00	D'INVESTISSEMENT 26 470,00			
O T E R E P O R T	VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068) + RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2) 001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	D'INVESTISSEMENT 26 470,00	D'INVESTISSEMENT 26 470,00			
O T E R E P O R T	VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068) + RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2) 001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	# D'INVESTISSEMENT 26 470,00	### D'INVESTISSEMENT 26 470,00			
O T E R E P O R T	VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068) + RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2) 001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2) = TOTAL DE LA SECTION	# # # # # # # # # # # # # # # # # # #	# # # # # # # # # # # # # # # # # # #			

⁽¹⁾ Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

⁽²⁾ A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

01 Décision modificative 002202DEC009-DE

Reçu le 16/12/2022

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	H H
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice	Restes à réaliser 2021 II	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL IV = I + II + III
011 012	Charges à caractère général Charges de personnel et frais assimilé	429 705,10 1 101 100,41		192 050,00	192 050,00	621 755,10 1 101 100,41
014 65	Atténuations de produits Autres charges de gestion courante	100,00				100,00
Total d	es dépenses de gestion courante	1 530 905,51	0,00	192 050,00	192 050,00	1 722 955,51
66 67 68 022	Charges financières Charges exceptionnelles Dotations provisions semi-budgétaires (Dépenses imprévues	5 800,00 110 000,00		50 000,00	50 000,00	5 800,00 160 000,00
Total d	es dépenses réelles de fonct.	1 646 705,51	0,00	242 050,00	242 050,00	1 888 755,51
023 042 043	Virement à la section d'investissement (Opé. d'ordre transfert entre sections (2) Opé. d'ordre intérieur de la sect. fonct	15 500,00		10 000,00	10 000,00	10 000,00 15 500,00
Total d	es dépenses d'ordre de fonct.	15 500,00	0,00	10 000,00	10 000,00	25 500,00
TOTAL		1 662 205,51	0,00	252 050,00	252 050,00	1 914 255,51

	Т
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 914 255,51

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice	Restes à réaliser 2021 II	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL
013 70 73	Atténuations de charges Produits des services, domaine et vent Impôts et taxes	171 677,94	:	-165 224,94	-165 224,94	6 453,00
74 75	Dotations, subventions et participations Autres produits de gestion courante	1 489 934,27 593,30		252 050,00	252 050,00	1 741 984,27 593,30
Total d	es recettes de gestion courante	1 662 205,51	0,00	86 825,06	86 825,06	1 749 030,57
	Produits financiers Produits exceptionnels Reprises provisions semi-budgétaires					
Total d	es recettes réelles de fonct.	1 662 205,51	0,00	86 825,06	86 825,06	1 749 030,57
042 043	Opé. ordre transfert entre sections (2) Opé. ordre intérieur de la sect. fonct.(2)					
Total d	es recettes d'ordre de fonct.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		1 662 205,51	0,00	86 825,06	86 825,06	1 749 030,57

	+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	165 224,94
	=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 914 255,51

Pour information:

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION
D'INVESTISSEMENT (1)

25 500,00

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Solde de l'opération : DF 023 + DF 042 - RF 042

DM 2 - DM 2
AR Prefecture
Décision modificative n°2
017-251710398-20221209-2022DEC009-DE
Reçu le 16/12/2022 II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET SECTION D'INVESTISSE IENT - CHAPITRES **A3**

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

			HAAFO HOOFINEIAL			
Chap.	Libellé	Budget de l'exercice	Restes à réaliser 2021 II	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL V = + +
010	Stocks					
20	Immobilisations incorporelles (sf 204)	1 100,00		16 470,00	16 470,00	17 570,00
204	Subventions d'équipement versées			·		
21	Immobilisations corporelles	19 554,36		10 000,00	10 000,00	29 554,36
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours					
	Total des opérations d'équipement		1			
Total des	dépenses d'équipement	20 654,36	0,00	26 470,00	26 470,00	47 124,36
10	Dotations, fonds divers et reserves					
13	Subventions d'investissement reçues					
16	Emprunts et dettes assimilés	1 900,00				1 900,00
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)		l			
26	Participations et créances ratt. à des particip.					
27	Autres immobilisations financières					
020	Dépenses imprévues					
Total des	dépenses financières	1 900,00	0,00	0,00	0,00	1 900,00
45	Total des opé, pour le compte de tiers					
Total des	dépenses réelles d'invest.	22 554,36	0,00	26 470,00	26 470,00	49 024,36
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections					
041	Opérations patrimoniales					
Total des	dépenses d'ordre d'invest.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		22 554,36	0,00	26 470,00	26 470,00	49 024,36
-						

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	+	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	=	49 024,36

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice	Restes à réaliser 2021	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL V = + +
010	Stocks					
13	Subventions d'investissement reçues (sf 138)			16 470,00	16 470,00	16 470,00
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 165)					•
20	Immobilisations incorporelles (sf 204)		1			
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles		1			
22	Immobilisations reçues en affectation				l	
23	Immobilisations en cours					
Total des	recettes d'équipement	0,00	0,00	16 470,00	16 470,00	16 470,00
10	Dotations, fonds divers et reserves (sf 1068)					· ·
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés					
138	Autres subv.d'investissement non transférables		1		1	
165	Dépôts et cautionnements reçus					
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)			ľ		
26	Participations et créances ratt. à des particip.		!			
27	Autres immobilisations financières					
024	Prodults des cessions d'immobilisations					
Total des	recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Total des opé, pour le compte de tiers					
Total des	recettes réelles d'invest.	0,00	0,00	16 470,00	16 470,00	16 470,00
021	Virement de la section de fonctionnement			10 000,00	10 000.00	10 000,00
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections	15 500,00	\			15 500,00
041	Opérations patrimoniales					
Total des	recettes d'ordre d'Invest.	15 500,00	0,00	10 000,00	10 000,00	25 500,00
TOTAL		15 500,00	0,00	26 470,00	26 470,00	41 970,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	+	7 054,36
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	=	49 024,36

Pour information:

Il s'agit pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Solde de l'opération : RI 021 + RI 040 - DI 040 nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (1)	

25 500,00

01**Décisionomodificative**2**092**2022DEC009-DE Reçu le 16/12/2022

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II.
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
011	Charges à caractère général	192 050,00		192 050,00
012	Charges de personnel et frais assimilés			
014	Atténuations de produits			
60	Achats et variations de stocks	Contract of the		
65	Autres charges de gestion courante		The state of the s	
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus			
66	Charges financières			
67	Charges exceptionnelles	50 000,00		50 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires			55 555,55
71	Production stockée (ou déstockage)			
022	Dépenses imprévues			
023	Virement à la section d'investissement		10 000,00	10 000,00
Dépe	nses de fonctionnement - Total	242 050,00	10 000,00	252 050,00

	+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	252 050,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et reserves			
13	Subventions d'investissement reçues			
15	Provisions pour risques et charges			ĺ
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 1688 non budgétaire)			
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)			
	Total des opérations d'équipement			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	16 470,00		16 470,00
204	Subventions d'équipement versées			10 0,00
21	Immobilisations corporelles	10 000,00		10 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation			10 000,00
23	Immobilisations en cours			
26	Participations et créances ratt, à des particip.	1		
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissements des immobilisations			
29	Provisions pour dépréciation des immobilisations			
39	Provisions pour dépréciation			
45	Opérations pour compte de tiers			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
49	Provisions pour dépréciation comptes de tiers			
5 9	Provisions pour dépréciation comptes financiers			
3	Stocks			
020	Dépenses imprévues			
Déper	nses d'investissement - Total	26 470,00		26 470,00

	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	26 470,00

DM 2 - DMAR Prefecture Décision modificative n° 2 017-251710398-20221209-2022DEC009-DE Reçu le 16/12/2022

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

E	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
013	Atténuations de charges	-165 224,94		-165 224,94
60	Achats et variations des stocks			
70	Produits des services, domaine et ventes diverses			
71	Production stockée (ou déstockage)			
72	Travaux en régie			
73	Impôts et taxes			
74	Dotations, subventions et participations	252 050,00		252 050,00
75	Autres produits de gestion courante			
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels			
78	Reprises provisions semi-budgétaires			
79	Transferts de charges			
Rece	ttes de fonctionnement - Total	86 825,06		86 825,06

	т
 R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	165 224,94
	=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	252 050,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et reserves (sauf 1068)			
13	Subventions d'investissement reçues	16 470,00		16 470,00
15	Provisions pour risques et charges			
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 1688 non budgétaire)			
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation	1		
23	Immobilisations en cours			
26	Participations et créances ratt. à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissements des immobilisations			
29	Provisions pour dépréciation des immobilisations			
39	Provisions pour dépréciation			
45	Opérations pour compte de tiers			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
49	Provisions pour dépréciation comptes de tiers			
59	Provisions pour dépréciation comptes financiers			ļ
3	Stocks			
021	Virement de la section de fonctionnement		10 000,00	10 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations			
Recet	tes d'investissement - Total	16 470,00	10 000,00	26 470,00

	+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
	+
AFFECTATION AU COMPTE 1068	0,00
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	26 470,00

01**Décision modificative 20°2**-2022DEC009-DE Reçu le 16/12/2022

UI - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap. / Art.	Libellé	Budget de l'exercice	Propositions nouvelles	Vote
011	Charges à caractère général	429 705,10	192 050,00	192 050,00
60611	Eau et assainissement	200,00		
60612	Energie - Electricité	1 960,00	4 000,00	4 000,00
60613	Chauffage urbain	2 500,00	6 000,00	6 000,00
60622	Carburants	5 300,00	2 000,00	2 000,00
60631	Fournitures d'entretien	50,00	650,00	650,00
60632	Fournitures de petit équipement	4 680,00	,	,
60636	Vêtements de travail	200,00	200,00	200,00
6064	Fournitures administratives	1 845,00		
6068	Autres matières et fournitures	20,00		
611	Contrats de prestations de services	700,00		
6132	Locations immobilières	59 375,00		
6135	Locations mobilières	25 828,00		
614	Charges locatives et de copropriété	2 160,00		i
615221	Bâtiments publics	500,00	400,00	400,00
6156	Maintenance	15 150,00	,,,,,,	100,00
6161	Multirisques	4 500,00	400,00	400,00
6182	Documentation générale et technique	5 200,00	100,00	100,00
6184	Versements à des organismes de formation	8 000,00	2 500,00	2 500,00
6185	Frais de colloques et séminaires	500,00	2 555,55	2 000,00
6225	ndemnités au comptable et aux régisseurs	110,00		
6228	Divers	147 418,94	170 000,00	170 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	,	800,00	800,00
6233	Foires et expositions	3 500,00	000,000	500,00
6236	Catalogues et imprimés	31 369,80	I	
6237	Publications	7 500,00	1 500,00	1 500,00
6238	Divers	7 000,00	2 000,00	2 000,00
6241	Transports de biens	300,00	100,00	100,00
6248	Divers	3 415,00	100,00	100,00
6251	Voyages et déplacements	42 411,55	1	
6256	Missions	18 045,00	!	
6257	Réceptions	13 336,81		
6261	Frais d'affranchissement	3 000,00		
6262	Frais de télécommunications	10 640,00	1 500,00	1 500,00
627	Services bancaires et assimilés	1 600,00	1 300,00	1 300,00
6281	Concours divers (cotisations)	150,00		
6283	Frais de nettoyage des locaux	7 940,00	i i	
	Autres impôts locaux	300,00		1
	·	,		
012	Charges de personnel et frals assimilés	1 101 100,41	1.500.00	
	Autres personnel extérieur	04.000.40	4 500,00	4 500,00
631	Impôts,taxes&vers.assi.sur rémuné.(admin.	64 933,48	1 000,00	1 000,00
	Versement mobilité	5 160,16		
6332	Cotisations versées au FNAL	625,30		
6336	Cotisations au centre national et CNFPT	5 765,15		
	Autres impôts,taxes&vers.assimilés sur rém	2 500,00		
64111	Rémunération principale	186 750,32	49 000,00	49 000,00
	Rémunération	521 978,40	-91 600,00	-91 600,00
64134	Indemnité inflation		1 200,00	1 200,00
	Autres indemnités	3 960,00	20 000,00	20 000,00
	Autres emplois d'insertion		12 500,00	12 500,00
	Cotisations à l'URSSAF	164 803,36	-9 500,00	-9 500,00
6453	Cotisations aux caisses de retraite	77 842,06	4 500,00	4 500,00
0.4= 4	Cotisations aux ASSEDIC	18 806,28		
	Cotisations pour assurance du personnel	10 000,20		I

DM 2 - DMAR Prefecture

Decision modificative n°2
017-251710398-20221209-2022DEC009-DE

Reçu le 16/12/2022

III - VOTE DU

BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap. / Art.	Libellé	Budget de l'exercice	Propositions nouvelles	Vote
6458	Cotisations aux organismes sociaux	5 722,44		
6474	Versements aux autres oeuvres sociales	4 240,00	700,00	700,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	1 742,00	200,00	200,00
6488	Autres charges	14 340,00	4 500,00	4 500,00
014	Atténuations de produits			
85	Autres charges de gestion courante	100,00		
65888	Autres	100,00		
656	Frais de fonctionnement des groupes d'			
	ESTION DES SERVICES	1 530 905,51	192 050,00	192 050,00
66	Charges financières (b)	5 800,00		
66111	Intérêts réglés à l'échéance	300,00		
6616	Intérêts bancaires&sur op.de finance.(esco)	5 500,00		
67	Charges exceptionnelles (c)	110 000,00	50 000,00	50 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	110 000,00	50 000,00	50 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (
022	Dépenses imprévues (e)			
TOTAL D ≅ a + b +	ES DEPENSES REELLES c + d + e	1 646 705,51	242 050,00	242 050,00
023	Virement à la section d'investissement		10 000,00	10 000,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre se	15 500,00		
6811	Dot.aux amort.des immo.incorporelles & co	15 500,00		
	ES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA ID'INVESTISSEMENT	15 500,00	10 000,00	10 000,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la sec			
TOTAL D	ES DEPENSES D'ORDRE	15 500,00	10 000,00	10 000,00
	EPENSES DE FONCTIONNEMENT SES REELLES + D'ORDRE	1 662 205,51	252 050,00	252 050,00
				+
		REST	ES A REALISER N-1	0,00
				+
		D 002 RESULTAT REF	PORTE OU ANTICIPE	0,00
				=
	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES			
	Détail du calcı	ul des ICNE au compte	66112	
	Montant des ICNE de l'ex		0,00	
	- Montant des ICNE de l'ex		0,00	
	= Différence ICNE N - ICNE		0,00	

01 **Décision modificative n°2**2022DEC009-DE Reçu <u>le 16/12/2022</u>

III - VOTE DU	BUDGET	W W
SECTION DE FONCTIONNEMEN	T - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap. / Art.	Libellé	Budget de l'exercice	Propositions nouvelles	Vote
013	Atténuations de charges	171 677,94	-165 224,94	-165 224,94
6419	Remboursements sur rémunérations du pe	165 224,94	-165 224,94	-165 224,94
6479	Remb. sur autres charges sociales	6 453,00		
70	Produits des services, domaine et vente			
73	mpôts et taxes			
74	Dotations, subventions et participations	1 489 934,27	252 050,00	252 050,00
74718	Autres	474 690,68	-7 669,26	-7 669,26
7472	Régions	188 776,17	-10 404,58	-10 404,58
7473	Départements	136 477,62	ı	
74741	Communes membres du GFP	45 735,00		
74758	Autres groupements	25 622,00		
7477	Budget communautaire et fonds structurels	124 430,51	270 123,84	270 123,84
7478	Autres organismes	494 202,29		
75	Autres produits de gestion courante	593,30	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	
7588	Autres produits divers de gestion courante	593,30		
	ESTION DES SERVICES - 70 + 73 + 74 + 75	1 662 205,51	86 825,06	86 825,06
76	Produits financiers (b)			
77	Produits exceptionnels (c)			
78	Reprises provisions semi-budgétaires (
TOTAL DE	S RECETTES REELLES	1 662 205,51	86 825,06	86 825,06
042	Opérations d'ordre de transfert entre se			
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la sec	,		
TOTAL DE	S RECETTES D'ORDRE	0,00	0,00	0,00
	CETTES DE FONCTIONNEMENT ES REELLES + D'ORDRE	1 662 205,51	86 825,06	86 825,06
		·····	······································	+
		RESTE	S A REALISER N-1	0,00
				+
		R 002 RESULTAT REPO	ORTE OU ANTICIPE	165 224,94
				= = =
	TOTAL DES RECE	TTES DE FONCTIONNE	EMENT CUMULEES	252 050,00
	Détail du calcu	I des ICNE au compte 7	7622	
	Montant des ICNE de l'exe	-	0,00	

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

01**Décision 39 dificative 20°2** 2022 DEC 009 - DE Reçu <u>le 16/12/2022</u>

III - VOTE DU	UDGET	lii ee
SECTION D'INVESTISSEMENT	- DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap. / Art.	Libellé	Budget de l'exercice	Propositions nouvelles	Vote
010	Stocks			
20	Immobilisations incorporelles (hors op	1 100,00	16 470,00	16 470,00
2051 2088	Concessions et droits similaires Autres immobilisations incorporelles	1 100,00	16 470,00	16 470,00
204	Subventions d'équipement versées (ho			
21	Immobilisations corporelles (hors opér	19 554,36	10 000,00	10 000,00
2183 2184 2188	Matériel de bureau et matériel informatique Mobilier Autres immobilisations corporelles	10 000,00 1 680,36 7 874,00	10 000,00	10 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (***************************************	
23	Immobilisations en cours (hors opératio			
Total des	dépenses d'équipement	20 654,36	26 470,00	26 470,00
10	Dotations, fonds divers et reserves			
13	Subventions d'investissement reçues			
16	Emprunts et dettes assimilés	1 900,00		
1641	Emprunts en euros	1 900,00		
18	Compte de liaison : affectation (BA, ré			
26	Participations et créances ratt. à des pa			
27	Autres immobilisations financières			
020	Dépenses imprévues			
Total des	dépenses financières	1 900,00	0,00	0,00
Total des tiers	dépenses d'opérations pour compte de	0,00	0,00	0,00
TOTAL DE	S DEPENSES REELLES	22 554,36	26 470,00	26 470,00
040	Opération d'ordre transfert entre section			
041	Opérations patrimoniales			
TOTAL DE	ES DEPENSES D'ORDRE	0,00	0,00	0,00
	EPENSES D'INVESTISSEMENT SES REELLES + D'ORDRE	22 554,36	26 470,00	26 470,00
				+
		RESTI	ES A REALISER N-1	0,00
				+
	D 001 SOLDE D'EXE	ECUTION NEGATIF REPO	ORTE OU ANTICIPE	0,00
	TOTAL DES D	EPENSES D'INVESTISS	EMENT CUMULEES	26 470,00

01 **Décision modificative 0°2** 2022 DEC 009 - DE Reçu <u>le 16/12/2022</u>

III - VOTE DU	BUDGET)III
SECTION D'INVESTISSEMENT	- DETAIL DES RECETTES	B2

Chap. / Art.	Libellé	Budget de l'exercice	Propositions nouvelles	Vote
010	Stocks			
13	Subventions d'investissement reçues		16 470,00	16 470,00
1313	Départements		16 470,00	16 470,00
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 165)			
20	Immobilisations incorporelles (sf 204)			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
	recettes d'équipement (sauf 138)	0,00	16 470,00	16 470,00
10	Dotations, fonds divers et reserves			
138	Autres subv. d'inv. non transférables			
165	Dépôts et cautionnements reçus			
18	Compte de liaison : affectation (BA, ré			
26	Participations et créances ratt. à des pa			
27	Autres immobilisations financières			
024	Produits des cessions d'immobilisation			
	recettes financières	0,00	0,00	0,00
Total des tiers	recettes d'opérations pour compte de	0,00	0,00	0,00
TOTAL DE	ES RECETTES REELLES	0,00	16 470,00	16 470,00
021	Virement de la section de fonctionneme		10 000,00	10 000,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre se	15 500,00		
28051	Concessions et droits similaires	1 040,00		
28181	Install.générales,agencement & aménagen	1 560,00		
28183	Matériel de bureau et informatique	8 000,00		
28184 28188	Mobilier Autres immobilisations corporelles	1 500,00 3 400,00		
SECTION	ES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA DE FONCTIONNEMENT	15 500,00	10 000,00	10 000,00
041	Opérations patrimoniales			
TOTAL DE	ES RECETTES D'ORDRE	15 500,00	10 000,00	10 000,00
	ECETTES D'INVESTISSEMENT ES REELLES + D'ORDRE	15 500,00	26 470,00	26 470,00
				140
		RESTI	ES A REALISER N-1	0,00
	R 001 SOLDE D'EX	ECUTION POSITIF REP	ORTE OU ANTICIPE	0,00
				=
	TOTAL DES R	RECETTES D'INVESTISS	EMENT CUMULEES	26 470,00

DM 2 - DMAR Prefecture	
01 Décision modificative 0°2 2022DEC009-DE Reçu <u>le 16/12/2022</u>	
III - VOTE DU BUDGET	He He
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°

LIBELLE:

Chap. / Art.	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/2022	Restes à réaliser 2021 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES			a			b

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2021	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0	d

RESULTAT = $(c + d) - (a + b)$	
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.
(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée d
(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTA DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE A2.1 - DETAIL DES CREDITS DE A2.1 - DETAIL DES CREDITS DE A2.1 - DETAIL DES CREDITS DE A2.1 - DETAIL DE LA DETTAIL A2.1 - DETAIL DE LA DETTAIL A2.1 - DETAIL DE LA DETTAIL Bate de la décision de contrat de réaliser la ligne autorisé autorisé autorisé (2) Séant Néant		TRESORI	ERIE (1) Montant des tirages 2021	Montant des rem Intérêts (3)	Montant des remboursements 2021 Intérêts Remboursement (3) du tirage	40 au do au	AR Prefecture 710398-20221209-2022DEC009- 16/12/2022
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) Avances du Trésor		TRESORI	IIE (1) ontant des tirages 2021	Montant des rem Intérêts (3)	A2.1 boursements 2021 Remboursement du tirage	Encours do 01/012	98-20221209-20 2 2DEC009-
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) Avances du Trésor	DES CREDITS DE de la sion Montan aliser maximu gne autorisé corerie 01/01/20;	TRESORER m au 22	ontant des tirages 2021	Montant des remi Intérêts (3)	boursements 2021 Remboursement du tirage	Encours dûr 01/012	1209-20 2 2DEC009-
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) Avances du Trésor			ontant des tirages 2021	Montant des rem Intérêts (3)	Remboursement du tirage	Encours dû 01/01	9-20 2 2DEC009-
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) Avances du Trésor			ontant des tirages 2021	Intérêts (3)	Remboursement du tirage	Encours dûr 01/01%	0 2 2DEC009-
5191 - Avances du Trésor Néant							D.
Néant							Ξ
5192 - Avances de trésorerie							
Néant							
51931 - Lignes de trésorerie	710	710 000,00	500 000,00	4 163,99	370 000,00		147 000.00
75/108/	22/06/2022 460	460 000,00	200 000,00	3 596,53			47 000.00
22/12/2021		250 000,00		567,46			
51932 - Lignes de trésorerie liées à un emprunt							
Néant							
5194 - Billet de trésorerie							
Néant							
5198 - Autres crédits de trésorerie							
Néant							
519 - Crédits de trésorerie (total)	710	710 000,00	500 000,00	4 163.99	370 000.00		147 000 00

(1) Circulaire n°NOR: INTB8900071C du 22/02/1989;
 (2) Indiquer la date de délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (l'article L.212-22 du CGCT).
 (3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont compte 6615, sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

DM 2 - DM 2 Décision modificative n°2													017-251 Reçu le	
		IV - ANNEXES	EXES			đ					2		17103	
	ELEMENTS DU BILAN - ETA REPARTITION PAR NATU	BILAN-	ETAT DI ATURE I	AT DE LA DETTE RE DE DETTE	T.						A2.2			AR Pı
	A2.2 - REPARTITION PAR	MOITIT	AR NATE	JRES DE D	NATURES DE DETTES (hors 16449 et 166)	s 16449	et 166)						2212	ref
				Emprun	Emprunts et dettes à l'origine du contrat	origine du c	ontrat						2 9 9	ec
(Pour chaoue ligne	Organisme prêteur	Date	Date d'émission	Date	Nominal	Type	Index	Taux Initial	Devise	Périodicité		Possi Cate	-20	:tu
Indiquer le numéro de contrat)		signature		9 9 9	i.	d'intérét (3)	Ē	Niveau Taux de taux actuariel (5)	e ×e	- t	ment rem (7) ser	- + w	22DEC009 - E	re
163 Emprunts obligataires (Total)														
Néant														
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)	Inanciers (Total)				19 000,00							-		
1641 Emprunts en euros					19 000,00									
9984121	CAISSE D EPARGNE CENTRE D'AFFAIRES	28/07/2017		04/11/2017	11 000,00	ш		1,07	1,07 EUR	F	4	z	A-1	
	LA ROCHELLE									_,				
9984316	CAISSE D EPARGNE CENTRE D'AFFAIRES	20/07/2017		05/04/2018	8 000,000	ш	ļ	1,07	1,07 EUR	F	<u> </u>	z	A-1	
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)														
Néant		_												
167 Emprunts et dettes assortis de conditions partic. (Total)	ons partic. (Total)													
Néant			_											
168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)	Total)													
TOTAL GENERAL					19 000,00			:						
(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilit	(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.	_												

⁽²⁾ Nominal: montant emprunté à l'origine.

⁽³⁾ Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qul n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : EURIBOR 3 mols).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Example A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

		IV - ANNEXE	NEXES					U			2	2517103 le 16
ELEMEI	ARTIT	ELEMENTS DU BILAN - ETA REPARTITION PAR NATU	152	AT DE LA DETTE	ш						A2.2	12/202
A2.2 - B	REPAR	TITION PA	R NATURE	A2.2 - REPARTITION PAR NATURES DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)	S (hors	16449	t 166) (suite)				2
						Emprun	s et dette	Emprunts et dettes au 01/01/2022				9-
Madeire	3	Montant	Catégorie	Capital	Dumba		Taux d'Intérêt	érêt	Anr	Annuité de l'exercice	93	CNE
(Pour chaque figne, indiquer le numéro de contrat)	ture 7 (10)		d'emprunt après couverture éventuelle (11)	au 01/01/2022	rési- duelle (en an- nées)	Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date du vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	intérêts perçus (le cas échéant) (16)	22DEC009-
163 Emprunts obligataires (Total)												DE
Néant												
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)				11 567,90					1 889,79	116,20		
1641 Emprunts en euros				11 567,90					1 889,79	116,20		
9984121	z			6 468,20	5,84	ш		1,07	1 096,55	64,82		
9984316	z			5 099,70	6,01	L		1,07	793,24	51,38		
165 Dépôts et cautionnements recus (Total)												
Neant												
167 Emprunts et dettes assortis de conditions partic. (Total)								1				
Néant					J							
168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)												
TOTAL GENERAL				11 567 90					1 889.79	116.20		

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau " détail des opérations de couverture "

⁽¹¹⁾ Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales). En cas de couverture partielle, indiquer plusieurs catégories d'emprunt (exemple : A-1 ; C-3).

⁽¹²⁾ Type de taux d'intérêt: F: fixe; V: variable simple; C: complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

⁽¹³⁾ Mentionner le ou les index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

⁽¹⁴⁾ Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la dare de vote du budget.

⁽¹⁵⁾ is 'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 "Intérêts réglés à l'échéance" (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

Décision modificative n°2

A2.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

AR Prefecture

an le Ital tant

2 2 0 0 11 0
Intérêts à 9 percevoir tro au cours de de la l'exercice se o (le cas c.p. (le cas c.p. (11) (11)
ntérêts à payer au cours de 'exercice (10)
Niveau du taux à la date de vote du budget (9)
Taux du taux maximal à la date après de vote couverture du éventuelle budget (8)
Coût de sortie (7)
Taux Taux minimal maximal (5)
Dates des périodes bonifiées
t dû d'in- du di dices contrat (4)
Type d'in- dices (4)
Capital restant dû au 01/01/2022 (3)
Nominal (2)
Organisme prêteur ou chef de file
Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courirl sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, Indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice en euro / 2 : Indices inflation française ou zone euros ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone (3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écart d'indices hors zone euros / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors operation de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/2022 ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) indiquer les intérêts payés au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 768.

% de en euros Nb prod. produits Montant Nb prod. Nb prod. % enc. % enc. Nb prod. Mtt € Mtt € % enc. Mtt € % enc. sous-jacents £ Indices Décision modificative n°2 variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) ariable simple. Echange variable ou inversement. de taux fixe contre taux jusqu'à 3; multiplicateur jusqu'à 5 capé (A) Taux simple. Taux (C) Option d'échange structuré contre taux (sens unique). Taux variable ou taux fixe (B) Barrière simple. Pas d'effet de levier Echange de taux (D) Multiplicateur (E) Multiplicateur jusqu'à 5 (swaption) Structures

AR Prefecture

(6) Autres indice

(5) Ecarts d'indices hors zone euro

> Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un

(3) Ecarts d'indices zone euro

Indices inflation française

ou zone euro ou écart entre ces indices

Indices zone euro

E

2

A2.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

IV - ANNEXES

DM 2 - DM 2

est un indice hors zone

%

%

%

%

%

%

100,00

%

%

%

%

%

%

11 567,90

8

%

%

%

%

%

%

%

%

%

%

%

%

%

%

%

%

%

%

%

%

%

%

%

Nb prod.

% enc.

(F) Autres types de

structures

Mtt €

Mtt €

017-251710398-20221209-2022DEC009-DE Reçu le 16/12/2022

A2.4

2

es.
entue
é
ure
/ert
Š
ec
S
atio
pér
SO
aprè
22
/20
70
5
an
ette
ed
×
stoc
0
ace
retu
Xe
nne
e B
ett
1)
-

$\overline{}$
2
0
Ō
ത
Λ.

DM 2 - DM 2 Décision modificative n°2	2،1											017-251 Reçu le	017-251 Reçu le	
		No.		IV - ANNEXES							2		.7103 e 16/	2
		ELEN	MENTS D	ELEMENTS DU BILAN - ETAT DETAIL DES OPERATIONS DE	DE LA DETTE COUVERTURE	TTE					A2.5		98-2022 12/2022	AR Pro
			A2.5 - [A2.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)	RATIONS	DE COU	VERTURE (1)						2120	efe
	Emprun	Emprunt couvert					Instrumer	Instrument de couverture	re				9-2	ct
Instruments de couverture (Pour chaque ligne,	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au	Date de fin du	Organisme cocontractant	Type de cou-	de la cou-	Notionnel de l'instrument	Date		Pérlodicité	Montant	Primes év	2022DEC	ure
Indiquer le numéro de contrat)		01/01/2022	contrat		varture (3)	ture (chan- ge ou taux)	de couverture	debut du contrat	du contrat	réglement des intérêts (4)	commis- sions diverses	Primes payées pour l'achat	Primes recues pour la	
Taux fixe (total)												d'option	d'option	
Néant														_
Taux variable simple (total)				!										7
Néant														1-
Taux complexe (total) (2)														7
Néant														
Total														_

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il Sagit d'un faux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'll s'agit d'un SWAP, d'une option (CAP, FLOOR, TUNNEL, SWAPTION).

(4) Indiquer la périodicité de réglement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

A2.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COLIVERTIBE (1) (suita)

(Pour chaque ligne, indiquer le numéro couvert lindex Niveau de contrat) Taux payé l'emprunt lindex Niveau (5) Taux fixe (total)	i de taux (6)	Taux reçu (7)	Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat	uits constatés		
trat) couvert (5)				e du contrat	Catégorie	Catégorie d'emprunt (8)
Taux fixe (total) Neant Taux variable simple (total)			Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Néant Taux variable simule (fortal)						
Taux variable simple (fotal)						
Neant						
Taux complexe (total) (2)						
Néant						
Total						

(b) Indiquer infloex utilise ou la normule us laux.
 (c) Pour les emprunts à faux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
 (7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.
 (8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

DM 2 - DMAR Prefecture	
01 Pécision modificative 0°2 2022DEC009-DE	
Reçu le 16/12/2022 IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	
DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	A2.6
AUTRES DETTES	A2.7

A2.8 - DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à	Dette en capital au	Annuité à payer au	Do	ont
	l'origine (2)	01/01/2022 de l'exercice	cours de l'exercice	Intérêts (3)	Capital
TOTAL					
Auprès des organismes de droit privé					
Caisse du crédit agricole		1			
Caisse des dépôts et consignations	1				
Caisse d'épargne		1 1			
Crédit Local de France / DEXIA					
Crédit Foncier		1 1			
Crédit Mutuel		1 1			ľ
Crédit National / NATEXIS		1 1			
Banques étrangères					
Organismes d'assurances					
Autres prêteurs divers					
Auprès des organismes de droit public					
Néant					
Dette provenant d'émissions obligataires					
(ex : émissions publiques ou privées)		1 1			
Néant					

⁽¹⁾ Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat

A2.9 - AUTRES DETTES

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dette restante
Dettes pour subventions d'équipement à verser en annuités			
Dettes pour travaux devant être réglées en plusieurs exercices			
Dettes pour souscription au capital d'une SEM			
Dettes pour location - ventes		· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	
Dettes pour location - acquisitions			
Autres dettes à long ou moyen terme (sans réception de fonds)			

⁽²⁾ La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune

⁽³⁾ Il s'agit des intérêts dûs au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dûs au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668

AR Prefecture

017-251710398-20221209-2022DEC009-DE Reçu le 16/12/2022

> 8 4 8 2 ELEMENTS DU BILAN
> METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS
> ETAT DES PROVISIONS **ETALEMENT DES PROVISIONS** IV - ANNEXES

DM 2 - DM 2 Décision modificative n°2

A3 - AMORTISSEMENTS - METHODES UTILISEES

Blens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT): 0,00 € Procédure d'amortissement Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable) Linéaire Linéaire Linéaire Linéaire Logiclels Linéaire Matériels classiques Linéaire Matériels informatiques Linéaire Matériels informatiques Linéaire Mobilier Mobilier			
litaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT): 0,00 € Sédure d'amortissement aire, dégressif, variable) Agencement, aménagement de bâtiments Agencement, aménagement de bâtiments Autres Logiciels Matériels classiques Matériels informatiques Matériels informatiques Mobilier		CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
sédure d'amortissement aire, dégressif, variable) Agencement, aménagement de bâtiments Autres Logiciels Matériels classiques Matériels informatiques Mobilier	Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les imm	obilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) : 0,00 €	
	Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)
	Linéaire	Agencement, aménagement de bâtiments	10
	Linéaire	Agencement, aménagement de bâtiments	15
	Linéaire	Autres	9
	Linéaire	Logiciels	
	Linéaire	Matériels classiques	9
	Linéaire	Matériels informatiques	<u>е</u>
	Linéaire	Matériels informatiques	5
	Linéaire	Mobilier	10

A4 - ETAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/2022	Montant des provisions des provisions constituées au constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISION	PROVISIONS BUDGETAIRES	RES				
Prov. pour risques et charges (2)						
NEANT						
Provision pour dépréciation (2)						
NEANT						
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES						
PROVISIONS	MISIONS SEMI-BUDGETAIRES	AIRES				
Prov. pour risques et charges (2)						
NEANT						
Provision pour dépréciation (2)						
NEANT						
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						

IV - ANNEXES	2
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3
ETAT DES PROVISIONS	A4
ETALEMENT DES PROVISIONS	A5

AR Prefecture

017-251710398-20221209-2022DEC009-DE Reçu le 16/12/2022

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée; (2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ...; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

A5 - ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 01/01/2022	Montant des Provision Montant provisions constituée au titre restant à constituées au de l'exercice provisionne 01/01/2022	Montant restant à provisionne
NEANT						

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent "Etat des provisions" qui font l'objet d'un étalement.

DM 2 - DM 2 Prefecture	
01 Décision modificative 102 -2022DEC009-DE Recu le 16/12/2022	
IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP+BS+DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
	SES TOTALES A COUVRIR PAR DES URCES PROPRES = A+B	1 900,00		E .
16 Empi	runts et dettes assimilées (A)	1 900,00		
1641	Emprunts en euros	1 900,00		
Dépense propres	es et transferts à déduire des ressources (B)			
020	Dépenses imprévues			

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser de l'exercice précédent (3)(4)	Solde d'exécution D001 (3)(4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des				
ressources propres				

 ⁽¹⁾ Détailller les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.
 (2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
 (3) Inscrire uniquement si le compte adminsitratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
 (4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

DM 2 - DMAR Prefecture	
Décision modificative n°2 017-251710398-20221209-2022DEC009-DE Reçu le 16/12/2022 IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libelié (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP+BS+DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETT	ES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		10 000,00	10 000,00
Ressour	ces propres externes de l'année (a)			
Ressour	ces propres internes (b)(2)		10 000,00	10 000,00
021	Virement de la section de fonctionnement	-10 000,00	10 000,00	10 000,00

	Opérations de l'exercice Ili	Restes à réaliser de l'exercice précédent (4)(5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	10 000,00			10 000,00

	Mo	ntant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	Ji .	
Ressources propres disponibles	W	10 000,00
Solde	V = IV - II (6)	10 000,00

⁽¹⁾ Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

⁽¹⁾ Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.
(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(4) Inscrire uniquement si le compte adminsitratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.
(6) Indiquer le signe algébrique.

DM 2 - DMAR Prefecture	
01 Décision nagaire 102 -2022DEC009-DE Reçu le 16/12/2022	
IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN FTAT DE LA REPARTITION DE LA TEOM	A7.2.1

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1) A7.2.1 - SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES

	DEPENSES	
Article	Libellé	Montant
011	Charges à caractère général	
012	Charges de personnel et frais assimilés	
65	Autres charges de gestion courante	
66	Charges financières	
67	Charges exceptionnelles	
68	Dotations provisions semi-budgétaires	
014	Atténuations de produits	
022	Dépenses imprévues	
	Total des dépenses réelles	
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de	
023	Virement à la section d'investissement	
-	Total des dépenses d'ordre	
	TOTAL GENERAL	

A7.2.1 - SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES

	RECETTES	
Article	Libellé	Montant
	Recettes issues de la TEOM	
7331	Taxes d'enlèvement des ordures ménagères	
	Dotations et participations reçues	
74	Dotations, subventions et participations	
***	Autres recettes de fonctionnement éventuelles	
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	
75	Autres produits de gestion courante	
76	Produits financiers	
77	Produits exceptionnels	
78	Reprises provisions semi-budgétaires	
013	Atténuations de charges	
	Total des recettes réelles	
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de	
	Total des recettes d'ordre	
	TOTAL GENERAL	

DM 2 - DMAR Prefec	cure	
017-251710398-20221209- Reçu 1e 16/12/2022	2022DEC009-DE IV - ANNEXES	IV
	ELEMENTS DU BILAN	
E	TAT DE LA REPARTITION DE LA TEOM	A7.2.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1) A7.2.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES

DEPENSES		
Article	Libelié	Montant
	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	
	Acquisitions d'immobilisations	
	Autres dépenses éventuelles	
020	Dépenses imprévues	
	Total des dépenses réelles	
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	
041	Opérations patrimoniales	
	Total des dépenses d'ordre	
	TOTAL GENERAL	

A7.2.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES

	AT 2.2 - OLO HOLO HAVEO HOSEIGHEAT - NEOL HE	
	RECETTES	
Article	e Libellé	Montant
	Souscription d'emprunts et dettes assimilées	
	Dotations et subventions reçues	
	Autres recettes éventuelles	
024	Produits des cessions d'immobilisations	
	Total des recettes réelles	
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	
041	Opérations patrimoniales	
021	Virement de la section de fonctionnement	
	Total des recettes d'ordre	
	TOTAL GENERAL	
	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	

DM 2 - DMAR Prefecture	
01 Décision madificative 172- 2022DEC009-DE Reçu <u>le 16/12/2022</u>	
IV - ANNE (ES	íV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE LA VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19 - A7.3.1 - SECTION DE FONCTIONNEMENT	A7.3.1

A7.3.1 - SECTION DE FONCTIONNEMENT

	DEPENSES - MANDATS EMIS	
Article	Libelié	Montant
011	Charges à caractère général	
012	Charges de personnel et frais assimilés	
65	Autres charges de gestion courante	
66	Charges financières	
67	Charges exceptionnelles	
68	Dotations provisions semi-budgétaires	
014	Atténuations de produits	
	Total des dépenses réelles	
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de	
023	Virement à la section d'investissement	
	Total des dépenses d'ordre	
	TOTAL GENERAL	

DM2-DM2 Prefecture	
Décision modificative n°2 017-25 <u>1710398-20221209-2022</u> DEC009-DE	
Reçu le 16/12/2022 IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE LA VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19 - A7.3.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT	A7.3.2

A7.3.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT

	DEPENSES - MANDATS EMIS	
Article	Libellé	Montant
10	Dotations, fonds divers et reserves	
16	Emprunts et dettes assimilés	
13	Subventions d'investissement reçues	
20	Immobilisations incorporelles	
204	Subventions d'équipement versées	
21	Immobilisations corporelles	
22	Immobìlisations reçues en affectation	
23	Immobilisations en cours	
26	Participations et créances ratt. à des particip.	
27	Autres immobilisations financières	
	Total des dépenses réelles	
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	
041	Opérations patrimoniales	
	Total des dépenses d'ordre	
	TOTAL GENERAL	

DM 2 - DMAR Prefecture

010665101 Modificative 2022DEC009-DE
Reçu le 16/12/2022

IV-ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A8
DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A9

A8 - ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalt. (en mois)	Date de la délib.	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amort. de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL							
	NEANT						

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II + III)

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalt. (en mois)	Date de la délib.	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amort. de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL							
	NEANT	1					

⁽¹⁾ Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II + III)

DM 2-DMR Prefecture Décision modificative n°2 017-251710398-20221209-2022DEC009-DE Recu le 16/12/2022	
IV - ANNEXE	IV
ELEMENTS DU I ETAT DES CHARGES TE DETAIL DES OPERATIONS POU	ANSFEREES A8

A9 - CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° de l'op. :	Intitulé de l'op. :		Date	de délibérati	on:
		Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/2022 (2)	Restes à réaliser 2021 (3)	Nouveaux crédits votés	TOTAL (4)
	DEPENSES (a)				
NEANT					-
	RECETTES (b)				
NEANT					

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).
- (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
- (4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
- (5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (7) Indiquer le chapitre.

AR Prefecture

017-251710398-20221209-2022DEC009-DE Reçu le 16/12/2022

B1.1

≥

ENGAGEMENTS HORS BILAN- ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

IV - ANNEXES

Décision modificative n°2

DM2-DM2

Capital restant dû au 01/01/2022

Montant initial

B1.1 - ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU

Organisme prêteur ou chef de file Objet de l'emprunt garanti Année de mobilisation et profil d'amortissement de Profil l'emprunt (1) Année NEANT NEANT NEANT Désignation du bénéficiaire

(1) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

NEANT

Totaux généraux

ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	IV - ANNEXES	2
	ENGAGEMENTS HORS BILAN- ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	

AR Prefecture

DM 2 - DM 2 Décision mod	DM 2 - DM 2 Décision modificative n°2											017-251 Reçu le
				.V.	IV - ANNEXES		30			2		
		ENG	AGEMENTS	ENGAGEMENTS HORS BILAN- ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	ENGAGEMI A COMMUN	ENTS DONNI E OU L'ETAE	ES ET RECUS			B1.1		98-2022 12/2022
L'ETABLIS	L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)	2313-1 6°,	L. 5211-36 e	it L. 5711-1 du	CGCT)							
Durée	Périodicité des		Taux initial		Taux à la	t à la date du vote du budget (6)	du budget	Catégorie	Indices ou devises	Annuité garantie au cours de l'exercice	ie au cours de rcice	022DEC
	ments (2)	Taux (3)	Index (4)	(5) Taux actuariei	Taux (3)	index (4)	Niveau de taux	()	modifier l'emprunt	en Intérêts (8)	en Capital	009-D
								NEANT				Е
								NEANT				
								NEANT				
								NEANT				
								NEANT				

(2) Indiquer la périodicité des rempboursements A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.
(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe, V : variable simple, C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois...).
(5) Taux annuel, tous frais compris.
(6) Taux annuel, tous frais compris.
(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire lOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 "Intérêts réglés à l'échéance" (intérêts décaissés).

DM 2-DMAR Prefecture

01**Pecision** 308-20221209-2022DEC009-DE Reçu le 16/12/2022

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en	euros
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	А	
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	В	
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	С	2 005,99
Provisions pour garanties d'emprunts	D	
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	2 005,99
Recettes réelles de fonctionnement	ĬŤ	86 825,06

ı			
I	Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	i/li * 100	2,31

⁽¹⁾ Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

⁽²⁾ Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

⁽³⁾ Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50% des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

N - VINIENES	le 1€
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS B1.6	2 4 5 6

			B1.3 - 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	ES CONTR	ATS DE CRI	EDIT-BAIL					_
Exercice	Nature du bien avant fait	Montant de la	Distance de de	Durée		Montant des redevances restant à courir	devances rest	tant à courir			
du contrat	l'objet du contrat (1)	l'exercice	crédit ballleur	du	2023	2024	2025	2026	Cumul	Total (2)	8
!	NEANT										

(1) Indiquer l'objet du bien mobiller ou immobiller (2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul

B1.4 - ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

Somme nette des parts invest. (2)
Somme des parts invest.
Date de fin du contrat de PPP
Durée du contrat de PPP (en mois)
Montant total Montant de la Durée du Date de fin du contrat de du contrat de du PPP (en de PPP (TC) cocontractant mois)
Montant total prévu au titre du contrat de PPP (TTC)
prestations prévues par le contrat de ppp
Organismes cocontractants
Année de signature du contrat de PPP
Libellé du contrat NEANT

(1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 01/01/N. (2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.

B1.5 - ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital 01/01/2022	Annuité versée au cours de l'exercice
	8017 Subventions à verser en annuités						
	NEANT						
	8018 Autres engagements donnés						
	* Au profit d'organismes publics						
	NEANT						
	* Au profit d'organismes privés (1)						
	NEANT						
	Total						

DM 2 - DM 2 Décision modificative n°2		017-251 Reçu le	
IV - ANNEXES	Ŋ	71039	A
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNÉS ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.3 B1.5 B1.6	98-20221209-2 2/2022	R Prefect
(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (article L. 1611- 3- 2 du CGCT) : L' Organisme bénéficiaire " de la garantie est toute personne titulaire d'un " titre éligible " émis ou créé par (1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (article L. 1611- 3- 2 du CGCT) : L' Organisme bénéficiaire " de la garantie est toute personne qui précède. La colonne " Dette en capital à l'origine '	an .	0 2 2D	ure

&2DEC009-DE (1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (article L. 1611- 3- 2 du CGCT) : L' "Organisme bénéficiaire " de la garantie est toute personne titulaire d'un " titre éligible " émis ou créé par "France Locale. La colonne qui précède. La colonne "Dette en capital à l'origine l' correspond au montant résiduel de la garantie au 01/01/2022. La colonne "Dette en capital 01/01/2022" correspond au montant total de la garantie au 01/01/2022. La colonne "Dette en capital 01/01/2022" correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible. La colonne "Dette en capital 01/01/2022" correspond au montant résiduel de la garantie aux titulaires d'un titre éligible. La colonne "Ann i versen au cours de l'exercice " n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie

B1.6 - ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 01/01/2022	Annuité reçue au cou s de l'exercice	ece ep ce
	8026 Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)	ılı immobilier)						
	NEANT							
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoi	t à recevoir)						
	NEANT							
	8028 Autres engagements reçus							I
	A l'exception de ceux reçus des entreprises							
	NEANT							
	Engagements reçus des entreprises		-					
	NEANT							
	Total							

DM 2 - DM 2 Décision modificative n°2

		IV - ANNEXES			15
	ENGAGEME SUBVENT!	ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	IGAGEMENTS DONNES ET RECUS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET		B1.7
	a	1.7 - SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE (article L. 2311-7 du CGCT)	B1.7 - SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET (article L. 2311-7 du CGCT)		
Article	Subventions	Objet	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
		INVESTISSEMENT	SEMENT		
	NEANT				
		FONCTIONNEMENT	NEMENT		
	NEANT				

AR Prefecture

017-251710398-20221209-2022DEC009-DE Reçu le 16/12/2022

DM 2 - DM2R Prefecture 01Désision modificative 202-2022DEC009-DE Reçu le 16/12/2022 IV - ANNE (ES IV ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT B2.1 AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT B2.2

ETATS DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE

B2.1 - SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

B3

		Montant des A	\P		Montant	des CP	V III
N° ou intitulé de l'AP	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice 2022	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour 2022)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/2022) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2022 (2)	Restes à financer de l'exercice 2023	Restes à financer (exercices au-delà de 2023)
NEANT							

⁽¹⁾ Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis

B2.2 - SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

		Montant des A	AE .	Receipt to	Montant	des CP	
N° ou intitulé de l'AE	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice 2022	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour 2022)	Crédits de palement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/2022) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2022 (2)	Restes à financer de l'exercice 2023	Restes à financer (exercices au-delà de 2023)
NEANT							· ·

⁽¹⁾ Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis

B3 - ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE

		Reste à employer au 01/01/2022 :	
	<u> </u>	Recettes	
Chapitres	Articles	Libellé de l'article	Montant
		NEANT	
		Total Recettes :	
		Dépenses	
Chapitres	Articles	Libellé de l'article	Montant
		NEANT	
		Total Dépenses :	
		Reste à employer au 31/12/2022 :	

TOTAL Reste à em	oloyer au 01/01/2022 :	
TOTAL Recettes	TOTAL Dépenses	
TOTAL Reste à em	oloyer au 31/12/2022 :	

⁽²⁾ Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier comigé des révisions.

⁽²⁾ Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

	IV - ANNEXES IV	LEMENTS D'INFORMATIONS PERSONNEL AU 01/01/2022 C1	C1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2022	GORIES (2) EMPLOIS BUDGETAIRES (3) EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)	EMPLOISEMPLOISTOTALAGENTS NONTOTALPERMANENTSA TEMPSA TEMPSA TEMPSA TEMPSCOMPLETNON COMPLET	1.00		2.00 2.00 4.00	1.00		1.00					
			2	\$ (3)	TOTAL	1 00	1 00	4.00	2.00	100	1.00	1.00	100			
		4.S	EL AU 01/01/202	OIS BUDGETAIRE	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET			2.00	1.00		1.00	1,00	1.00			
	EXES	D'INFORMATION EL AU 01/01/2023	T DU PERSONN	EMPLC		1.00	1.00	2.00	1.00	1.00						
	IV - ANNE	AUTRES ELEMENTS D'II ETAT DU PERSONNEL	C1 - ETA	CATEGORIES (2)			¥		∢	В	В		В			
DM 2 - DM 2 Décision modificative n°2		AUTR ETA		GRADES OU EMPLOIS (1)		ADMINISTRATIVE	ATTACHE TERRITORIAL	TECHNIQUE	NGENIEUR PRINCIPAL	TECHNICIEN PRINCIPAL 1ERE CLASSE	TECHNICIEN PRINCIPAL 2EME CLASSE	CULTUREL	ASSISTANT DE CONSERVATION PRINCIPAL DE 1	EMPLOIS NON CITES (5)	NEANT	

AR Prefecture

(2) Catégones : A, B ou C.
(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi. (1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité dans l'année : ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, "emplois spécifiques" régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

AR Prefecture 017-251710398-20221209-2<u>022DEC009</u> Reçu le 16/12/2022 du contrat (5) Nature CONTRAT 2 5 du contrat (4) Fondement < Euros REMUNERATION (3) C1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2022 (suite) Indice (8) 444 565 611 513 697 697 739 697 668 673 573 573 565 697 **AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2022** SECTEUR (2) TECH TECH TECH ADM TECH TECH IV - ANNEXES CATEGORIES (1) A × K Þ m m ⋖ ⋖ Þ ⋖ Þ ⋖ ⋖ ⋖ ⋖ Agents occupant un emploi non permanent (7) AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU Agents occupant un emploi permanent (6) INGENIEUR PRINCIPAL (AV. JANV. 2021) ECHNICIEN PRINCIPAL 1ERE CLASSE NGENIEUR EN CHEF HORS CLASSE REDACTEUR PRINCIPAL 1ERE CL SERVICE CIVIL VOLONTAIRE INGENIEUR (AV. JANV. 2017) Décision modificative n°2 TOTAL GENERAL NGENIEUR NGENIEUR INGENIEUR NGENIEUR NGENIEUR NGENIEUR **NGENIEUR** NGENIEUR NGENIEUR NGENIEUR NGENIEUR **DM2-DM2**

NEAN

017-251710398-20221209-2022DEC009-DE Reçu le 16/12/2022 2 **AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2022** IV - ANNEXES

Prefecture

AR

ပ

(2) SECTEUR ADM: Administratif (1) CATEGORIES: A, B et C

URB: Urbanisme (dont aménagement urbain) TECH: Technique

MS : Médico-social S: Social

MT : Médico-technique SP: Sportif

ANIM: Animation CULT: Culturel

PM: Police

OTR: Missions non rattachables à une filière

(3) REMUNERATION: Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération annuelle) (4) CONTRAT: Motif du contrat (ioi du 26 janvier 1984 modifiée):
3-a°: article 3, 1ème alinéa: accroissement temporaire d'activité

3-b : article 3, 2ème alinéa : accrolssement saisonnier d'activité

3-1 : remplacement d'un fontionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...),

3-2 : vacance temporaire d'un emploi

3-3-2": emploi du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient 3-3-1°: absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes

3-3-4°: emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, 3-3-3° : emplol de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil

3-3-5°; emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose lorsque la quotité du temps de travail est inférieure à 50%

à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public 3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel

: article 38 travailleurs handicapés catégorie C

: article 47 recutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de cabinets

110-1: collaborateurs de groupes d'élus : autres (préciser)

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contraits particuliers devront être labellisés "A / autres" et feront l'objet d'une précision (ex : contrats aidés) (6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des anicies 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n'84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n'2012-347
(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1
(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

DM2-DMAR Prefecture 01 Décision modificative n°2 2022DEC009-DE Reçu le 16/12/2022 IV-ANNEXES AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER C2 FINANCIER

C2 - LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) NEANT				
Détention d'une part du capital NEANT				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt NEANT				
Subventions supérieures à 75000 euros ou représentant blus de 50% du produit figurant au compte de résultat de l'organisme NEANT				
Autres NEANT				

⁽¹⁾ Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement;

⁽²⁾ Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif);

⁽³⁾ Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

DM 2-DMAR Prefecture

01 Décision godificative 2022 DEC 009 - DE

Reçu le 16/12/2022

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENTS	C3.1
LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES PAR LA COMMUNE	C3.2
LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN B.A.	C3.3
LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN B.A.	C3.4

C3.1 - LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
NEANT			
Autres organismes de regroupement			
NEANT			

⁽¹⁾ Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

C3.2 - LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES PAR LA COMMUNE (1)

CATEGORIE D'ETABLISSEMENT	INTITULE / OBJET DE L'ETABLISSEMENT	DATE DE CREATION	N° ET DATE DE DELIBERATION	NATURE DE L'ACTIVITE (SPIC/SPA)	TVA (oul/ non)
CCAS					
CE					
Régie personnalisée					

⁽¹⁾ il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence. Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

C3.3 - LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

CATEGORIE DE SERVICE	INTITULE / OBJET DU SERVICE	DATE DE CREATION	N° ET DATE DE DELIBERATION	N° SIRET	NATURE DE L'ACTIVITE (SPIC/SPA)	TVA (oui/ non)
Régle à seule autonomie financière						
Lotissement						
Service social et médico-social						

C3.4 - LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

CATEGORIE DE SERVICE	INTITULE / OBJET DU SERVICE	DATE DE CREATION	N° ET DATE DE DELIBERATION	
NEANT				

⁻ soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;

⁻ soit de la seule autonomie financière.

DM 2 - DMR Prefecture 01 Décision modificative 0°22022DEC009-DE Reçu le 16/12/2022 IV - ANNEXES IV DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES D1

D1 - TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases 2021	Taux appliqués par décision de l'assemb. délibérante	Variation des taux / 2021 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation des produits / 2021 (%)
Taxe d'habitation		0,000 %		0,000 %		0,000 %
TFPB		0,000 %		0,000 %		0,000 %
TFPNB		0,000 %		0,000 %		0,000 %
CFE		0,000 %		0,000 %		0,000 %
TOTAL		0,000 %				0,000 %

DM 2 - DMR Prefecture

017**Décision medificative n°2**2022DEC009-DE Reçu le 16/12/2022

IV - ANNEXES	IV
ARRÊTÉ ET SIGNATURES	D2

	Nombre de membres en exercice :	

	Nombre de membres présents:	**************
	Nombre de suffrages exprimés :	
	VOTES - Pour:	**********
	Contre :	
	Abstentions :	
	Apateriality .	
	Data de convection	
	Date de convocation :/	
résenté par le Maire		
le / /		
Maire,		
élibéré par l'Assemblée délibérante en session Ordinaire		
le/		
, io		
	Les membres du Conseil Municipal,	
	200 monoroo da Oonoon Wancipai,	
	1	
	1	
	1	
	1	
	1	
	T	
rtifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission er	n préfecture, le	
	-	
	, le	
Δ	1825 IN 18	

	XES	IV
ARRÊTÉ ET SIGNATURES		D2
Présenté par le President Roche fruk, le <u>05/12/2</u> e l President délibéré par l'Assemblée délibérante en session		
i	Les membres du Comité Synde	cal
Juay Ins	Jush	